

QU'EST-CE QU'UN RISQUE MAJEUR?

Le risque majeur, c'est une menace directe sur l'homme, sur les biens et sur l'environnement. Un risque majeur se distingue d'un simple accident par l'ampleur des moyens organisationnels, humains et techniques à mettre en œuvre pour assurer la protection de la population.

La commune est principalement exposée aux risques majeurs suivants:

- Tempête - submersion / érosion
- Séisme,
- Transport de matières dangereuses

D'autres risques majeurs peuvent aussi menacer la commune (canicule, tornade, neige, pluies extrêmes, pollution marine, ...)

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est la réponse de sécurité civile de la commune.

Le PCS est consultable en mairie.

NUMEROS UTILES

GENDARMERIE	17	MAIRIE	05.46.47.85.48
POMPIERS	18	PRÉFECTURE	05.46.27.43.00
SAMU	15	URGENCE ÉLECTRICITÉ	0.810.333.117
URGENCES	112		
URGENCE MALENTENDANT	114	URGENCE EAU	05.46.39.00.22



<http://macommune.prim.net/>

	CONSIGNES DE SÉCURITÉ : À FAIRE	CONSIGNES DE SÉCURITÉ : À NE PAS FAIRE
Inondation		
Mouvement de terrain		
Feu de forêt		
Séisme		
Tempête/ cyclone		
Accident transport de matières dangereuses		

COMMUNE DE SAINT-DENIS-D'OLERON



DICRIM SIMPLIFIE

(DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS)

A conserver

Nota: version complète du DICRIM disponible en Mairie ou sur le site internet de la commune.

ALERTE METEOROLOGIQUE

www.france.meteofrance.com/vigilance

Carte actualisée à 6H00 et 16H00.

Elle informe la population de:

- ↺ **Difficulté de circulation sur les routes,**
- ↺ **Chutes d'arbres ou objets divers, arrachage de toitures, ...**
- ↺ **Dégâts matériels importants,**
- ↺ **Coupures d'électricité et/ou de téléphone,**
- ↺ **Montée du niveau de l'eau et inondation,**
- ↺ **Conséquences sur la santé humaine....**

- **ALERTE JAUNE:** soyez attentif
- **ALERTE ORANGE:** soyez très vigilant
- **ALERTE ROUGE:** Vigilance absolue

BONS REFLEXES EN TOUTES CIRCONSTANCES

AVANT UNE ALERTE

- ↺ Prévoir un éclairage de secours et une radio avec des piles,
- ↺ Prévoir de l'eau et des denrées non périssables,

PENDANT L'ALERTE

- ↺ S'informer (télévision, radio),
- ↺ limiter vos déplacements,
- ↺ ne jamais intervenir sur les toitures,
- ↺ ne toucher pas les fils électriques tombés au sol,
- ↺ éviter de rester à l'extérieur,
- ↺ prendre des nouvelles des personnes sensibles près de chez vous,
- ↺ respecter les consignes des autorités officielles,
- ↺ appeler la mairie en cas de difficulté ou si vous êtes témoin d'un incident ou d'un accident

RISQUE TEMPETE

BONS REFLEXES

AVANT

- Ranger tous les objets à l'extérieur,
- Fermer les portes et les volets des fenêtres,
- Prévoir une réserve d'eau et de denrée
- Prévoir un éclairage de secours et une radio.
- Suivre les informations données par la commune.

PENDANT

- Suivre l'évolution de la météo,
- Éviter tout déplacement à l'extérieur,
- Ne pas circuler sous les arbres et sous les toitures,
- Respecter les interdictions de circuler.
- Ne jamais monter sur les toitures,
- Ne jamais toucher un câble électrique tombé au sol,
- Penser à préparer dans un sac quelques affaires pour se changer, vos papiers et surtout vos médicaments,
- Se tenir prêt à évacuer en cas d'alerte de la commune.

APRES

- Vérifier votre toiture,
- Sécuriser tous les objets menaçant de tomber,
- S'entraider entre voisins et porter une attention particulière aux personnes sensibles,
- Nettoyer votre trottoir.



Abritez-vous



Informez-vous



Éloignez-vous des câbles électriques



Évitez de vous déplacer



N'allez pas chercher vos enfants



Ne téléphonez pas

RISQUE SUBMMERSION

BONS REFLEXES

AVANT

- Ranger tous les objets pouvant être emportés,
- Mettre en hauteur les équipements et objets de valeurs, vos papiers,
- Stationner votre véhicule en zone sécurisée,
- Prévoir une réserve d'eau potable et des denrées,
- Prévoir un éclairage de secours et une radio,
- Si vous habitez en zone submersible, fermer les portes, fenêtres et volets,
- Suivre les informations données par la commune.

PENDANT

- Suivre l'évolution de la météo,
- Ne jamais s'approcher du bord de l'océan,
- Ne pas pratiquer de sport nautique,
- Respecter les interdictions de circuler sur la route de bord de côte et les interdictions d'accès,
- Si vous êtes exposé, penser à préparer dans un sac quelques affaires pour se changer, vos papiers et surtout vos médicaments,
- Se mettre à l'abri et se tenir prêt à évacuer,
- Couper l'électricité et le gaz en cas de présence d'eau,
- Se réfugier en hauteur.

APRES

- Nettoyer et bien aérer les locaux,
- Faire appel à un électricien,
- S'entraider entre voisins et porter une attention particulière aux personnes sensibles.



Abritez-vous



Coupez l'électricité et le gaz.



Montez en hauteur



Informez-vous



Évitez de vous déplacer



Ne téléphonez pas